

XII.

BUDGET

DES

NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS

POUR L'EXERCICE 1890.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements a été voté, pour l'exercice 1889, au chiffre de fr. 1,686,500 »

Les prévisions pour l'exercice 1890 montent à 1,686,500 »

Soit une augmentation de. . . . fr. 30,000 »

qui se justifie ainsi qu'il suit :

CHAPITRE II.

ART. 7. — *Restitutions de droits et amendes.*

Les restitutions se sont élevées :

En 1884, à fr. 581,198 32

En 1885, à fr. 674,271 05

Cette dernière somme comprend une restitution extraordinaire de 102,678 31

qu'il y a lieu d'éliminer, ci 571,592 74

En 1886, à 549,649 68

En 1887, à 659,116 93

TOTAL fr. 2,561,557 67

La dépense totale de 1888 n'est pas connue; déterminée d'une manière fictive, en ajoutant $\frac{1}{11}$ au chiffre des restitutions opérées à la fin de novembre 1888, elle s'élève à fr. 484,687 77

Ce chiffre porte la moyenne quinquennale à. 569,247 09

On propose d'inscrire au Budget de 1890. 570,000 »

Porté au Budget de 1889 540,000 »

AUGMENTATION. . . . fr. 30,000 »

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1890, à la somme de un million six cent quatre-vingt-six mille cinq cents francs (1,686,500 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1889.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS
POUR L'EXERCICE 1890.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER.			
NON-VALEURS.			
1	Non-valeurs sur la contribution foncière	195,000 "	654,000 "
2	— — personnelle	315,000 "	
3	— sur le droit de patente.	150,000 "	
4	— sur les redevances des mines.	5,000 "	
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000 "	
CHAPITRE II.			
REMBOURSEMENTS.			
6	Contributions directes, douanes et accises. — Restitutions de droits perçus abusivement, et de fonds reconnus appartenir à des tiers	250,000 "	1,032,500 "
7	Enregistrement et domaines. — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers	570,000 "	
8	Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget. — Remboursements divers	1,000 "	
9	Marine. — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine	1,500 "	
10	Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers. — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux	170,000 "	
11	Déficit des divers comptables de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 "	
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. . fr.		"	1,686,500 "

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1889.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS

pour l'exercice 1890.

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE PREMIER.	
NON-VALEURS.	
1	Non-valeurs sur la contribution foncière
2	— — — personnelle
3	— sur le droit de patente
4	— sur les redevances des mines
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents. . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.	
CHAPITRE II.	
REMBOURSEMENTS.	
6	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, et de fonds reconnus appartenir à des tiers
7	<i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds re- connus appartenir à des tiers
8	<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget.</i> — Rembour- sements divers
9	<i>Marine.</i> — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine
10	<i>Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux
11	Déficit des divers comptes de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.	
Récapitulation.	
CHAPITRE I. Non-Valeurs	
— II. Remboursements.	
TOTAUX. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1887.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
195,000	195,000	»	»	195,000	194,931 86	
515,000	515,000	»	»	515,000	410,681 71	
150,000	150,000	»	»	130,000	99,198 96	
5,000	5,000	»	»	5,000	2,775 98	
9,000	9,000	»	»	9,000	6,980 04	
654,000	654,000	»	»	654,000	714,568 53	
250,000	250,000	»	»	250,000	241,250 86	
570,000	540,000	30,000	»	520,000	639,116 95	
1,000	1,000	»	»	1,000	7,964 37	
1,500	1,500	»	»	1,500	1,494 46	
170,000	170,000	»	»	170,000	509,411 95	
40,000	40,000	»	»	40,000	51,888 75	
1,052,500	1,002,500	30,000	»	982,500	1,271,127 30	
Augmentation. . fr.		50,000				
654,000	654,000	»	»	654,000	714,568 53	
1,052,500	1,002,500	30,000	»	982,500	1,271,127 30	
1,686,500	1,656,500	30,000	»	1,656,500	1,985,895 83	
Augmentation. . fr.		50,000				

(439)